

Dégradation de tampon d'un particulier

garde champêtre <gc.metzvol@gmail.com>

jeu. 19/02/2026 11:06

À :sabrina.robert@feidt.fr <sabrina.robert@feidt.fr>;

Cc Commune de Metzervisse <commune@metzervisse.fr>; Pierre Heine <heine.pierre@gmail.com>; Sébastien BOULLIUNG
: <s.boulliung@metzervisse.fr>;

Bonjour,

je suis garde champêtre à la commune de METZERVISSE.

Le mardi 11 février, des camions toupies de votre société sont intervenus pour livrer du béton dans un nouveau lotissement à côté de la rue des Ecoles. Lors d'une manœuvre en marche avant, en fin d'après-midi, un camion a roulé sur un tampon et l'a cassé. Les deux employés (le chauffeur et un autre employé) ont vu les dégâts mais sont repartis.

Un témoin a vu la scène et nous a rapporté les faits.

J'ai donc donné les coordonnées de votre société au propriétaire du terrain sur lequel le tampon est implanté. Il m'a dit qu'il vous avait contacté et que vous lui demandiez des preuves que c'était bien un de vos camions qui avait causé les dégâts.

Un témoin a vu le camion manoeuvrer, casser le tampon et a vu que les deux employés ont constaté les dégâts. Il y aurait eu également un souci avec le marche pied.

Je pense que votre conducteur aurait pu vous signaler les faits. Je pense également qu'il ne serait pas judicieux que le propriétaire dépose plainte contre votre société.

Je reste disponible si vous avez des questions au 0789551084.

--

Cordialement

Nicolas ROQUEL

Garde Champêtre

Communes de METZERVISSE / VOLSTROFF